

**Déclaration orale du Conseil national des droits de l’Homme du Royaume du Maroc**

Réunion-débat biennale
sur les jeunes et les droits de l'Homme

Thème : L’engagement des jeunes dans la lutte contre les changements climatiques et le processus de prise de décision environnementale

54ème session du Conseil des droits de l’Homme

26 septembre 2023

(2 minutes)

**M. Le vice president**

* L’impact des changements climatiques que connait notre terre aujourd’hui nécessite une coopération internationale mais aussi une solidarité intergénérationnelle.
* Accordant une importance particulière au rôle des jeunes, le CNDH du Maroc veille à l’implication des jeunes dans ses actions relatives aux changements climatiques. A titre d’exemple : en amont de la COP26, le CNDH a organisé un événement national pour les jeunes, qui a donné lieu à une déclaration, soulignant les liens entre la jeunesse, le changement climatique, le développement durable et les droits de l’homme. Une copie de cette déclaration est disponible sur notre site Internet.
* Ces jeunes marocains ont recommandé de renforcer le plaidoyer en matière d’atténuation et d’adaptation ; renforcer leur participation au suivi des politiques publiques connexes ; renforcer les capacités des jeunes, en particulier ceux en situation vulnérable ; et accroître leur accès au financement.
* Le CNDH a également formé, accompagné et appuyé la participation des jeunes des 12 régions du Maroc au processus de l’EPU, qui se sont unis en un réseau, soumis collectivement un rapport parallèle et pris part à la pré-session de l’EPU du Maroc.
* Enfin, dans le cadre d’une préparation de la participation des jeunes à la COP27, le CNDH a dispensé une formation en faveur des étudiants de la région MENA sur le système international lié aux droits environnementaux.
* Le CNDH réitère ses recommandions relatives à la formation des jeunes en matière d’atténuation et d’adaptation; l’implication des jeunes dans tous les processus afférents (prise de décision, mise en œuvre des politiques et lois, et évaluation) ; l’accès au financement ; l’accompagnement des jeunes dans les actions de plaidoyer et de reporting.
* Une véritable ambition climatique doit être conçue de toute urgence et collectivement, y compris avec les jeunes. Cela nécessiterait de la crédibilité, de la transparence, de la responsabilité et des partenariats respectueux du climat pour accélérer la décarbonation des secteurs à fortes émissions et instaurer une justice climatique.
* Les changements climatiques sont une question de droits de l'Homme qui nécessite une action de la part de tous, notamment des futures générations, et les INDH ont un rôle clé à jouer à cet égard.

Je vous remercie